



**#LYCÉE
DU FUTUR**
NORMANDIE



**DES PROJETS
POUR INNOVER
ENSEMBLE**



RÉGION
NORMANDIE

ÉDITORIAL

La Région Normandie est particulièrement heureuse de vous présenter les premiers projets innovants issus du chantier du « lycée du futur ».

En association étroite et active avec les lycées normands, ces projets ont pour objectif une ouverture au monde plus importante de la jeunesse normande en s'appuyant sur les richesses de notre territoire. Ils sont proposés dès cette année à l'ensemble des établissements publics et privés de Normandie.

Usage d'outils pédagogiques innovants, sensibilisation au développement durable et aux nouvelles technologies, découverte du patrimoine et de la culture régionale, rencontres avec des start-up normandes ou encore aménagement des espaces et des internats, tels sont les grands principes de ces actions qui permettront de bâtir des lycées ouverts et novateurs.

En parallèle, la Région Normandie a décidé d'investir massivement pour la transformation des lycées. 554 millions d'euros de travaux seront ainsi effectués d'ici 2022 pour faire des lycées normands des lieux de vie modernes et sécurisés.

60 millions d'euros seront également consacrés au déploiement du numérique dans les lycées normands. Tous les établissements

seront raccordés d'ici la fin de l'année 2017 à la fibre optique permettant ainsi de disposer d'un accès Internet à très haut débit. Afin d'obtenir une qualité optimale de service : le câblage en 2018 de l'ensemble des établissements, ainsi que la remise à niveau des outils informatiques, dont l'État vient de transférer la maintenance aux Régions, seront réalisés.

Dans le même temps, dans un souci à la fois de valorisation des produits normands et de qualité optimale pour nos restaurants scolaires, la Région Normandie a impulsé le plan « Je mange normand dans mon lycée ». L'objectif est simple : servir 80% de produits normands au menu des 86 000 repas servis quotidiennement.

La réussite de la jeunesse normande est une priorité absolue pour la Région Normandie. Antichambre de cette réussite, les lycées ont toute leur place dans cette ambition régionale.

Hervé MORIN

Président de la Région Normandie



UNE NOUVELLE POLITIQUE EN FAVEUR DES LYCÉES ET DES LYCÉENS DE NORMANDIE

La Région Normandie a souhaité mettre en place une politique publique nouvelle et audacieuse en faveur des lycées et des lycéens de Normandie.

Imaginer et créer le lycée du futur nécessite d'innover et de mobiliser l'ensemble des leviers et compétences régionales autour de six axes de développement :

- ouvrir les jeunes Normands au monde qui les entoure ;
- inscrire les lycées dans une démarche de développement durable ;
- ouvrir les lycées au monde de l'entreprise ;
- renforcer l'accès à la culture, à l'art, à la musique et au sport ;
- préparer les lycéens à poursuivre leurs études supérieures et favoriser la persévérance scolaire ;
- mettre le numérique au service de la pédagogie et des lycéens.

Trois niveaux de mise en œuvre ont été définis pour atteindre les objectifs :

- des projets innovants impulsés dans une volonté de dialogue et de dynamique d'innovation constante dans tous les lycées ;
- Un socle indispensable : le plan régional « 100% lycée numérique » ;
- des politiques et dispositifs régionaux en faveur des jeunes (« Je mange normand dans mon lycée », Pass Monde, actions éducatives...).



L'ÉMERGENCE DES PROJETS INNOVANTS

La Région a animé des groupes de travail avec les équipes de direction des établissements représentatifs de la diversité administrative, patrimoniale et territoriale des lycées.

De cette démarche ont émergé **de nombreuses propositions**. Ces projets innovants ont été confrontés au retour des consultations réalisées auprès des lycéens de Normandie.

Douze projets innovants, qui contribuent aux six axes de développement du lycée du futur, ont ainsi été retenus et seront mis en œuvre au cours de l'année scolaire 2017-2018.

À l'issue, selon le bilan, leur généralisation pourra être proposée.

UN PRINCIPE COMMUN

Des pratiques qui naissent sur le terrain, des réalisations concrètes qui se co-construisent, des bilans qui se partagent...

L'expérimentation se définit comme un processus collectif, organisé et partagé permettant des réponses nouvelles pour satisfaire à l'exigence de la réussite et de l'épanouissement des lycéens. Elle permet, par le biais d'actions construites à petite échelle, d'apporter progressivement des éléments objectifs pour fonder ou non, dans un second temps, une action à plus large échelle.

Aussi, la Région souhaite que l'ensemble de la communauté éducative du lycée soit acteur de la démarche. Il s'agit de tester des solutions nouvelles issues de la réflexion associant des acteurs de terrain. La co-construction, l'évaluation et le partage des bonnes pratiques sont au cœur de la méthode de mise en œuvre des projets.

LES PROJETS

DES EXPÉRIMENTATIONS AUTOUR DES USAGES

- Équipements numériques innovants en support d'enseignements
- La classe du futur
- L'internat pour la réussite
- Espaces Esprit Campus
- Bouquet de ressources numériques

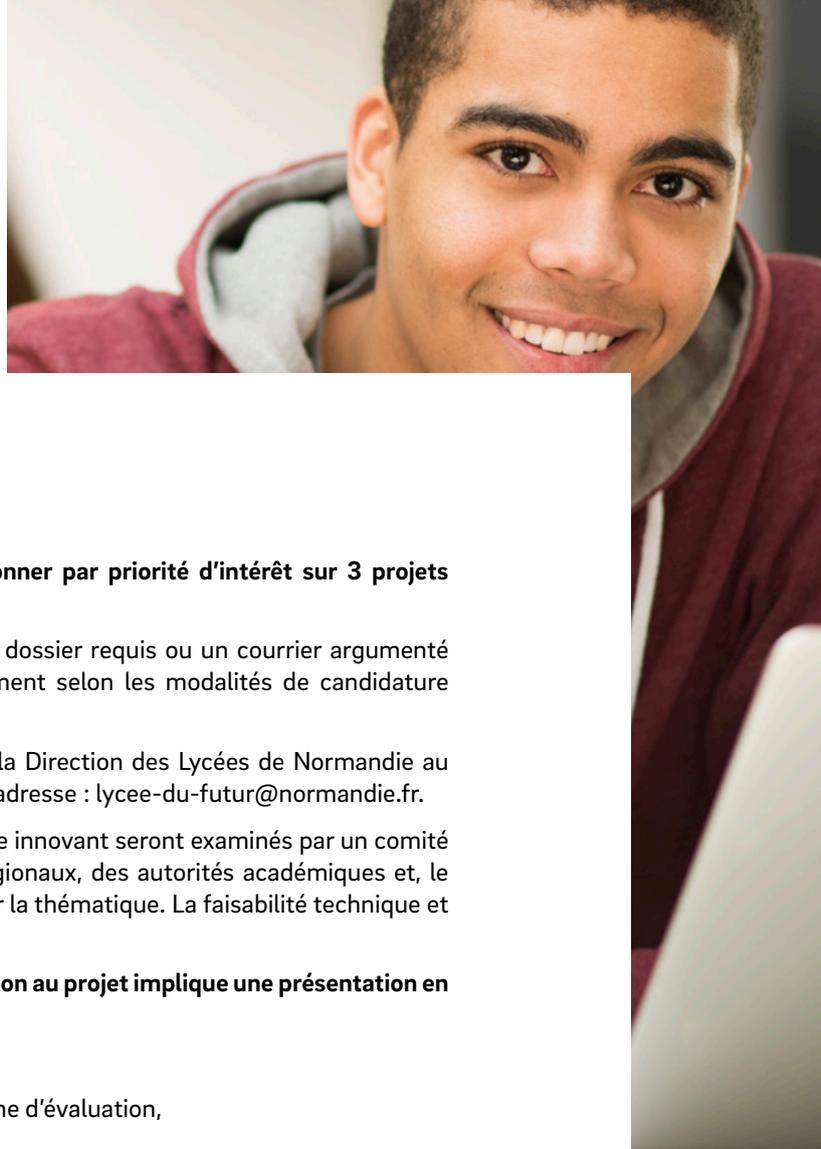
DES EXPÉRIMENTATIONS DE DISPOSITIFS

- Le bus des technologies
- Normandie Numérique
- La découverte du patrimoine normand

DES ACTIONS INTÉGRANT UNE ÉVALUATION PARTAGÉE

- « Demain »
- Option Start-up
- Normandie au cœur des lycées
- La conférence Ambition pour les lycéens





LA MÉTHODE

Les lycées sont invités à se positionner par priorité d'intérêt sur 3 projets maximum.

Le lycée candidat devra proposer le dossier requis ou un courrier argumenté en lien avec son projet d'établissement selon les modalités de candidature requises.

Les candidatures sont à adresser à la Direction des Lycées de Normandie au plus tard le 20 octobre 2017 à cette adresse : lycee-du-futur@normandie.fr.

La qualité du dossier et son caractère innovant seront examinés par un comité technique composé des services régionaux, des autorités académiques et, le cas échéant, d'experts concernés par la thématique. La faisabilité technique et financière sera prise en compte.

À l'issue de la sélection, la participation au projet implique une présentation en Conseil d'Administration pour :

- participer à l'expérimentation,
- accepter et contribuer à la démarche d'évaluation,
- valider l'utilisation du Wi-Fi,
- autoriser la valorisation de l'implication et des réalisations si besoin dans la mise en œuvre du projet du lycée.

Afin d'assurer la coordination à l'échelle régionale, un groupe projet sera constitué avec l'ensemble des référents des établissements retenus.

La Région accompagnera et soutiendra la mise en œuvre des projets au sein de chaque établissement.

Les autorités académiques pourront accompagner les équipes sur le volet pédagogique du projet.

Un bilan sera effectué en fin d'année avec le groupe projet afin de valoriser les pratiques les plus efficaces auprès de l'ensemble des établissements.

LE CALENDRIER

- **Réception des dossiers** : 20 octobre 2017
- **Comité technique de sélection** : novembre 2017
- **Réunion de lancement** : décembre 2017
- **Mise en œuvre** : janvier à juin 2018
- **Bilan des actions** : juin 2018





DES EXPÉRIMENTATIONS
AUTOUR DES USAGES

DES ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES INNOVANTS EN SUPPORT DES ENSEIGNEMENTS

DÉVELOPPER L'UTILISATION D'ÉQUIPEMENTS INNOVANTS



DESCRIPTION ET OBJECTIF :

La transition numérique est un défi à relever dans tous les secteurs de l'activité humaine. Le lycéen en tant que professionnel de demain doit appréhender l'utilisation du numérique requise dans les compétences professionnelles et comme outil de ressources et d'apprentissage.

L'équipement numérique est notamment un moyen de développer des attitudes plus participatives, de produire des activités dématérialisées plus émancipatrices et de soutenir une pédagogie mêlant la réflexion individuelle et le travail collaboratif indispensable pour traiter la complexité des problèmes contemporains.

La Région souhaite expérimenter et soutenir l'acquisition d'équipements numériques au service de l'innovation pédagogique dans les enseignements, initiée par les équipes enseignantes au sein des lycées.

La Région soutiendra un maximum de 10 projets.

Tout projet porté par un regroupement d'établissements et/ou en multidisciplinarité bénéficiera d'une attention particulière.

Dans ce cadre, le projet de plusieurs établissements peut être porté en commun et avec le soutien d'inspecteurs de spécialité ou du délégué régional au numérique pour les lycées agricoles.



CLAUSE PARTICULIÈRE :

La Région prendra en charge l'acquisition des équipements et des infrastructures nécessaires à une mise en œuvre de l'expérimentation.

L'établissement retenu pourra compléter par l'acquisition des applications, ressources ou logiciels pédagogiques éventuellement nécessaires à la mise en œuvre des activités et des scénarisations pédagogiques (conformément à la réglementation, la Région ne peut intervenir pour l'acquisition de logiciels pédagogiques - article 23 de la loi du 8 juillet 2013).



LE DOSSIER DE CANDIDATURE :

Il devra comprendre les éléments suivants :

- la personne référente du projet et les membres de l'équipe-projet,
- les formations et les classes concernées,
- l'expression précise des besoins en équipements et infrastructures le cas échéant,
- la partie du volet numérique du projet d'établissement en adéquation avec l'expérimentation,
- la synergie avec des projets pédagogiques envisagés ou existants, des dispositifs auxquels l'établissement participe, les dynamiques de territoire existantes,
- l'accord signé du proviseur/directeur à participer à la démarche d'expérimentation et à acquérir les applications ou logiciels pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre des activités et des scénarisations pédagogiques,
- tout élément complémentaire permettant d'appréhender la nature et l'opportunité du projet.



DES EXPÉRIMENTATIONS
AUTOUR DES USAGES

LA CLASSE DU FUTUR



**PROPOSER DES
ESPACES DÉDIÉS
À DES NOUVEAUX
USAGES ET À
L'AUTONOMIE**

DESCRIPTION ET OBJECTIF :

Diversifier les espaces de transmission, c'est favoriser d'autres formes d'enseignements. La Région souhaite créer les conditions pour que les innovations apparaissent simultanément dans les champs de la pédagogie et de l'aménagement des espaces d'apprentissages.

Des espaces nouveaux divers et pluriels seront ainsi aménagés pour soutenir les initiatives des équipes enseignantes.

Sur la base de scénarisations pédagogiques innovantes, il s'agit d'expérimenter des salles de classe modulables et numériques hors du format traditionnel :

- acquisition de mobilier spécifique (chaises et pupitres mobiles, tables en position debout...);
- acquisition d'équipements numériques et connectés ;
- mise à disposition d'équipements pédagogiques innovants à tester.

10 salles de classe seront ainsi équipées dans 10 lycées normands.



CLAUSE PARTICULIÈRE :

La Région prendra en charge l'acquisition du mobilier, des équipements et des infrastructures nécessaires à une mise en œuvre de l'expérimentation dans une démarche de co-construction.

L'établissement retenu pourra compléter par l'acquisition des applications, ressources ou logiciels pédagogiques éventuellement nécessaires à la mise en œuvre des activités et des scénarisations pédagogiques (conformément à la réglementation, la Région ne peut intervenir pour l'acquisition de logiciels pédagogiques - article 23 de la loi du 8 juillet 2013).



LE DOSSIER DE CANDIDATURE :

Il devra comprendre les éléments suivants :

- la personne référente du projet et les membres de l'équipe-projet,
- le nombre d'élèves, les formations et les classes concernés,
- l'expression précise des besoins et des usages en équipements, mobiliers et infrastructures le cas échéant,
- la partie du projet d'établissement et le projet pédagogique en adéquation avec l'expérimentation,
- la synergie avec des projets pédagogiques envisagés ou existants, des dispositifs auxquels l'établissement participe, les dynamiques de territoire existantes,
- l'accord signé du proviseur/directeur à participer à la démarche d'expérimentation selon le cadre de participation ci-dessous et à acquérir les applications ou logiciels pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre des activités et des scénarisations pédagogiques,
- tout élément complémentaire permettant d'appréhender la nature et l'opportunité du projet.



DES EXPÉRIMENTATIONS
AUTOUR DES USAGES

L'INTERNAT POUR LA RÉUSSITE



**DÉVELOPPER
DES APPROCHES
INNOVANTES
FAVORABLES AUX
INTERNES**

DESCRIPTION ET OBJECTIF :

La Région est consciente de l'importance des internats dans la réussite scolaire et l'épanouissement des jeunes. À travers l'aménagement et les équipements de ces lieux de vie, la Région entend s'associer aux établissements pour développer des approches innovantes propices au bien-être des internes.

4 lycées seront sélectionnés sur la base du projet éducatif spécifique ambitieux qu'il aura établi pour son internat.

Les expérimentations menées pourront contribuer au référentiel applicable à l'ensemble des internats.



CLAUSE PARTICULIÈRE :

Les internats dont la restructuration est inscrite au Programme prévisionnel d'investissement ou nécessitant le renouvellement de mobiliers seront prioritaires pour intégrer cette expérimentation.



LE DOSSIER DE CANDIDATURE :

Il devra comprendre les éléments suivants :

- la personne référente du projet et les membres de l'équipe-projet,
- le nombre d'internes concernés et leur répartition par formation,
- la partie du projet d'établissement et le projet éducatif spécifique internat,
- l'expression précise des besoins et des usages en équipements, mobiliers et infrastructures le cas échéant,
- la synergie avec des projets pédagogiques envisagés ou existants, des dispositifs auxquels l'établissement participe, les dynamiques de territoire existantes,
- l'accord signé du proviseur/directeur à participer à la démarche d'expérimentation,
- tout élément complémentaire permettant d'appréhender la nature et l'opportunité du projet.



DES EXPÉRIMENTATIONS
AUTOUR DES USAGES

LES ESPACES ESPRIT CAMPUS



**PROPOSER DES
ESPACES DÉDIÉS
À DE NOUVEAUX
USAGES ET À
L'AUTONOMIE**

DESCRIPTION ET OBJECTIF :

Il s'agit d'imaginer comment transformer, renouveler, modifier des espaces existants ; de s'interroger et d'émettre des hypothèses sur les possibilités et les pistes d'amélioration, de proposer des espaces dédiés à de nouveaux usages et à l'autonomie.

Les espaces de vie scolaire, les halls et les extérieurs ont un potentiel important pour développer de nouvelles activités ou simplement pour améliorer le confort de pratiques déjà existantes.

Les lycéens ont exprimé le souhait de disposer de lieux dédiés au travail en groupe restreint, à la détente et propice aux échanges. La Région souhaite leur proposer des aménagements innovants pour répondre à leurs besoins et leur permettre de s'approprier ces espaces.

Pour mener cette expérimentation, 4 lycées pourront proposer des projets pour atteindre cet objectif commun.



CLAUSE PARTICULIÈRE :

Seront prioritaires, pour intégrer cette expérimentation, les espaces :

- inscrits au Programme prévisionnel d'investissement,
- nécessitant le renouvellement de mobiliers,
- sans affectation et sans aménagement spécifique.



LE DOSSIER DE CANDIDATURE :

Il devra comprendre les éléments suivants :

- la personne référente du projet et les membres de l'équipe-projet,
- le mode d'implication des lycéens envisagés,
- la partie du projet d'établissement concernée par l'expérimentation,
- l'expression précise des besoins et des usages en équipements, mobiliers et infrastructures le cas échéant,
- la synergie avec des projets pédagogiques envisagés ou existants, des dispositifs auxquels l'établissement participe, les dynamiques de territoire existantes,
- l'accord signé du proviseur/directeur à participer à la démarche d'expérimentation,
- tout élément complémentaire permettant d'appréhender la nature et l'opportunité du projet.



DES EXPÉRIMENTATIONS
AUTOUR DES USAGES

LE BOUQUET DE RESSOURCES NUMÉRIQUES

ÉTENDRE LES
USAGES DE L'ÉDUC
DE NORMANDIE

DESCRIPTION ET OBJECTIF :

La Région a entrepris de déployer un environnement numérique de travail (ENT), L'Éduc de Normandie, dans ses lycées. 80% des EPLE en sont actuellement équipés.

L'ENT s'adresse à l'ensemble de la communauté éducative : élèves, parents, enseignants, et personnels des lycées. Il fournit de nombreux services numériques liés à la vie scolaire et aux échanges multiples entre ces acteurs. Il facilite les relations administratives, diffuse des ressources pédagogiques et développe l'éducation aux usages pour tous les utilisateurs.

Les partenariats avec les autorités académiques et le réseau Canopé ont permis d'accompagner les établissements dans l'usage pédagogique et administratif de cet outil.

La Région souhaite étendre davantage les usages de l'ENT. Aussi, il est proposé à 20 établissements normands disposant de l'ENT d'expérimenter un bouquet de ressources numériques innovantes qui sera constitué suite à un appel d'offres lancé par la Région à la rentrée scolaire 2017.

Les établissements qui sont intéressés et qui ne disposent pas encore de l'ENT peuvent en faire la demande en même temps que leur réponse à cet appel à manifestations d'intérêt. Ces ressources seront proposées à des lycéens de 20 lycées dans toute la Normandie.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le lycée candidat devra proposer un dossier argumenté comprenant :

- la personne référente du projet et les membres de l'équipe-projet,
- la part du volet numérique du projet d'établissement en adéquation avec le dispositif,
- l'accord signé du proviseur/directeur à participer à la démarche d'expérimentation selon le cadre de participation ci-dessous,
- tout élément complémentaire permettant d'appréhender la candidature.



DES EXPÉRIMENTATIONS
DE DISPOSITIFS

LE BUS DES TECHNOLOGIES

**SENSIBILISER
AUX NOUVELLES
TECHNOLOGIES ET
À LEURS USAGES**



DESCRIPTION ET OBJECTIF :

Le bus des technologies se déplace dans l'ensemble de la Normandie, à la rencontre des publics (éducation/formation, entreprises, grand public...), dans le cadre de journées de sensibilisation et de parcours adaptés et personnalisés. C'est un bus de sensibilisation aux nouvelles technologies et à leurs usages (réalité augmentée, réalité virtuelle, impression 3D, e-sécurité, Big data, Drones...) pour initier des réflexions sur la transformation digitale.

Le bus des technologies ira à la rencontre de lycéens normands, directement dans leurs établissements durant une journée complète. L'objectif est de leur permettre de découvrir et approfondir leurs connaissances des nouvelles technologies, notamment dans divers secteurs professionnels vers lesquels ces jeunes, une fois familiarisés au sujet, pourraient vouloir s'orienter. Par ailleurs, le but est de sensibiliser les enseignants à l'évolution de leurs pratiques pédagogiques face au digital et d'ouvrir le champ des possibles.

Présent en permanence dans le bus, un médiateur accompagne les visiteurs dans la découverte et l'expérimentation de ces technologies numériques et de leurs usages dans de nombreux domaines : éducation, industrie, santé, bâtiment, services, design, domaine social, loisirs... Des outils de médiation sont disponibles dans le bus (livrets, posters, vidéos...).

L'expérimentation concernera 10 lycées. Un maillage équilibré du territoire normand sera recherché.

La venue du bus des technologies sera à programmer par chaque établissement participant entre mars et juin 2018.



ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE POUR L'ACCUEIL DU BUS :

- la mise à disposition d'un lieu spacieux et spécifiquement délimité permettant l'accueil du bus en toute sécurité (longueur 12 m, largeur 2,50 m, hauteur 3 m, PTAC 17,90 t),
- la fourniture sur le site d'intervention d'un point d'accès à l'électricité et au réseau Internet (alimentation électrique sur prise secteur 220V et alimentation Internet par câble Ethernet RJ45),
- la restauration du médiateur.



LE DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le lycée candidat devra proposer un dossier argumenté comprenant :

- la personne référente du projet et les membres de l'équipe-projet,
- la méthodologie de projet envisagée (animation, calendrier, pilotage, emplacement du bus...),
- les formations et les classes concernées,
- la partie du volet numérique du projet d'établissement en adéquation avec le dispositif,
- la synergie avec les projets pédagogiques envisagés, les dispositifs auxquels l'établissement participe, les dynamiques de territoire existantes,
- l'accord signé du proviseur/directeur à participer à la démarche d'expérimentation,
- tout élément complémentaire permettant d'appréhender le projet.



DES EXPÉRIMENTATIONS
DE DISPOSITIFS

NORMANDIE NUMÉRIQUE

ORGANISER UNE SEMAINE D'IMMERSION NUMÉRIQUE



DESCRIPTION ET OBJECTIF :

Afin de développer la culture « digitale », favoriser l'appropriation de nouveaux usages et faire découvrir des secteurs d'activité émergents, l'objectif est d'organiser une semaine d'immersion pour 80 élèves de secondes autour des technologies numériques d'aujourd'hui et de demain.

En fonction du programme défini par les 2 établissements accueillants, les élèves pourront par exemple s'initier au « codage » pour réaliser des productions en langage informatique (sites internet, animations numériques, jeux vidéo...), découvrir l'impression 3D et des logiciels de création dans un Fab'Lab (laboratoire de fabrication innovant), participer à des conférences thématiques ou encore visiter des installations ou entreprises. Cette expérimentation, qui aura lieu pendant les vacances scolaires d'hiver 2018, concernera :

- 2 lycées publics proposant un internat : 1 sur l'Académie de Rouen, 1 sur l'Académie de Caen
- 40 élèves du public et du privé par lycée accueillant, soit 80 élèves de seconde.



CLAUSE PARTICULIÈRE :

Il sera attribué au lycée accueillant une subvention, notamment pour le remboursement des frais d'accueil des élèves participants et des éventuelles prestations prises en charge par l'établissement.

Par ailleurs, la Région pourra prendre en charge la rémunération des animateurs du dispositif (enseignants, chargés d'animation, surveillants et agents de la collectivité).

Enfin, l'infrastructure et l'équipement nécessaires aux usages numériques durant la semaine d'immersion et non présents dans l'établissement, seront fournis aux établissements par la Région et ses partenaires le cas échéant.



LE DOSSIER DE CANDIDATURE :

Pour accueillir l'événement, le lycée candidat devra proposer un projet pédagogique favorisant les synergies avec des formations et des dispositifs existants sur son territoire, ainsi que la part du volet numérique de son projet d'établissement en adéquation avec l'action souhaitant être développée.

Il devra comprendre les éléments suivants :

- la personne référente du projet et les membres de l'équipe-projet le cas échéant,
- le projet pédagogique et le planning prévisionnel de la semaine d'immersion (activités et intervenants pressentis),
- la formalisation d'une procédure de recrutement des élèves issus de différents lycées et de formations générales, technologiques et professionnelles, présentant un objectif de parité de participation des filles et des garçons,
- la part du volet numérique du projet d'établissement en adéquation avec le dispositif,
- le budget prévisionnel,
- le cas échéant, l'expression des besoins en équipements et infrastructures (comprenant des devis),
- l'accord signé du proviseur/directeur à participer à la démarche d'expérimentation.
- Pour participer, le lycée peut adresser un courrier, manifestant son intérêt pour inscrire ses élèves, en lien avec son projet d'établissement. Ce courrier présentera également l'objectif attendu en fonction du public et des sections qu'il souhaite cibler.



DES EXPÉRIMENTATIONS
DE DISPOSITIFS

LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE NORMAND



**CONNAÎTRE ET
VALORISER
LE PATRIMOINE
NORMAND**

DESCRIPTION ET OBJECTIF :

Le sentiment d'appartenance et de fierté dans son environnement est un élément constitutif pour que le jeune trouve sa place dans la société. La connaissance et la valorisation du patrimoine normand sont un enjeu pour le lycéen et pour la Région, dont il deviendra l'ambassadeur dans son parcours de vie.

La Région souhaite imaginer un dispositif favorisant la découverte du patrimoine normand en associant des lycées volontaires dès la conception de cette action. Les lycées impliqués dans cette démarche seront amenés à expérimenter ce dispositif.

La nouvelle politique culturelle de la Région sera un élément majeur de ce projet.

Un groupe projet sera ainsi constitué avec l'ensemble des partenaires experts et les lycées retenus afin d'envisager un format d'action pertinent à expérimenter dans un objectif de cohérence, de complémentarité avec l'existant et de prise en compte des attentes.

À l'issue du bilan, un dispositif pourra être construit pour permettre au plus grand nombre de s'y associer.

4 lycées seront impliqués dans la construction de ce projet.



LE DOSSIER DE CANDIDATURE :

Il devra comprendre les éléments suivants :

- la personne référente du projet et les membres de l'équipe-projet,
- la partie du projet d'établissement en adéquation avec le projet,
- les initiatives internes développées par l'établissement sur le champ de la découverte du patrimoine,
- la synergie avec les projets pédagogiques existants ou envisagés,
- tout élément complémentaire permettant d'appréhender le projet,
- l'accord signé du proviseur/directeur à participer à la démarche d'expérimentation.



DES ACTIONS INTÉGRANT
UNE ÉVALUATION PARTAGÉE

OPTION START-UP



DÉCOUVRIR DE
NOUVEAUX TYPES
D'ENTREPRISES

L'accueil de lycéens au sein de Start-up normandes favorisera :

- la découverte de ces entreprises d'un nouveau type,
- la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle,
- la connaissance des métiers du numérique,
- la valorisation de la dynamique économique régionale.

Le Dôme de Caen est porteur d'un dispositif spécifique qu'il mènera les 12 et 13 octobre 2017 lors de la Fête de la Science (thématique 2017 : le numérique), soutenue par la Région.

Le bilan de cette action servira de base au déploiement d'un format de découverte des start-up pour les lycéens. Il pourra s'inscrire dans le programme des actions de Relais d'Sciences dans une perspective normande.



LE DOSSIER DE CANDIDATURE :

Un courrier de manifestation d'intérêt est à adresser, en lien avec le projet d'établissement du lycée.

NORMANDIE AU CŒUR DES LYCÉES



ANCER LES
LYCÉES DANS LA
NORMANDIE

Afin de figurer l'ancrage des lycées en Normandie, il sera mis en place au sein de l'ensemble des lycées normands des espaces dédiés à la connaissance des richesses de la Normandie.

Un fonds documentaire commun sera proposé à l'ensemble des lycées comprenant des ressources numériques attractives, notamment valorisant la vie culturelle locale.

En complément de l'équipement adéquat, la Région soutiendra l'acquisition par chaque lycée de livres/supports en lien avec ses spécificités et son offre de formation.

Une démarche de suivi et d'évaluation sera menée pour répondre au mieux à l'objectif et pour favoriser l'appropriation par le plus grand nombre.



LE DOSSIER DE CANDIDATURE :

Un courrier de manifestation d'intérêt est à adresser, en lien avec le projet d'établissement du lycée.



DES ACTIONS INTÉGRANT
UNE ÉVALUATION PARTAGÉE

« DEMAIN »



**IMPULSER DES
INITIATIVES
POSITIVES AU
NIVEAU LOCAL**

La Région propose la diffusion du film « Demain » de Cyril Dion et Mélanie Laurent, soutenue par un dispositif d'accompagnement pédagogique animé par des enseignants relais au sein de l'établissement et/ou avec l'intervention d'associations locales expertes de l'éducation au développement durable.

L'objectif est de montrer qu'il existe des solutions à l'échelle des établissements pour contribuer à résoudre des problèmes écologiques, économiques et sociaux qui risquent de s'exacerber dans le futur.

La Région est attentive à l'impulsion d'initiatives positives et concrètes intégrées dans une démarche globale de développement durable portée par des établissements.

La mise en place de cette action prévoit une phase d'expérimentation destinée au prototypage de l'accompagnement pédagogique avec une quinzaine d'établissements pilotes, représentatifs de la diversité des établissements normands (lycées généraux, techniques, agricoles et CFA) sur l'année scolaire 2017-2018. Il s'agit d'une part de proposer à terme des outils consolidés et un protocole éprouvé en partenariat avec les autorités académiques et d'autre part, de former un réseau d'accompagnateurs pédagogiques en Normandie.



LE DOSSIER DE CANDIDATURE :

Un courrier de manifestation d'intérêt est à adresser, en lien avec le projet d'établissement du lycée.

LA CONFÉRENCE AMBITION POUR LES LYCÉENS



**VALORISER
LES PROJETS
D'AVENIR**

La Région proposera un événement à destination des lycéens de terminale pour les accompagner dans cette année de transition. La volonté est de leur adresser un message positif à un moment où ils construisent leur parcours d'orientation et leur projet d'avenir.

La conférence portera sur la confiance en soi, l'ambition et la valorisation de la jeunesse avec des intervenants spécialisés et des témoignages de personnalités normandes ou à rayonnement national.



LE DOSSIER DE CANDIDATURE :

Un courrier de manifestation d'intérêt est à adresser, en lien avec le projet d'établissement du lycée.



#LYCÉE DU FUTUR

NORMANDIE

CONTACTS :

lycee-du-futur@normandie.fr

Équipe projet lycée du futur :

frederique.boff@normandie.fr 02 32 76 38 25

amaury.masson@normandie.fr 02 32 76 86 34

guillaume.feret@normandie.fr 02 35 52 21 62



RÉGION
NORMANDIE

Abbaye-aux-Dames
Place Reine Mathilde
CS 50 523 - 14035 Caen Cedex 1

Tél. : 02 31 06 98 98 - Fax : 02 31 06 95 95

www.normandie.fr